

26 avril 2005

COMMUNICATION

**95^{ème} congrès UNPI
DIJON
30 septembre 2005**

A tous les Présidents et Responsables des chambres de propriétaires

Notre prochain congrès marque une nouvelle étape dans la vie de notre fédération. Lors de mes nombreux déplacements que ce soit pour participer aux assemblées générales de vos chambres syndicales ou à l'occasion des réunions régionales qui se termineront en juin, je vous ai annoncé mon souhait de réunir tous les représentants des propriétaires de France à Dijon. J'ai déjà engagé de nombreux contacts et reçu l'accord de plusieurs fédérations que certains d'entre vous connaissent bien.

Les propriétaires ruraux, forestiers, des étangs, du littoral et je l'espère de montagne seront à nos côtés à Dijon et participeront activement aux travaux.

Nous avons des objectifs en commun, bien sûr la défense de la propriété privée mais également des propositions. Nous devons montrer que nous, propriétaires, jouons un rôle primordial et essentiel dans le domaine du logement, en tant que relais de proximité et acteur sur le terrain. Notre présence en zones urbaines, rurales, du littoral ou de montagne est essentielle pour contribuer à la préservation et à l'amélioration du patrimoine et du cadre de vie de notre pays.

A Dijon, avec tous nos partenaires, nous annoncerons la création d'une Confédération des propriétaires de France et pour donner un caractère solennel à cette initiative, j'ai présenté, en votre nom, une demande officielle à Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, pour qu'il honore de sa présence notre congrès. Sa venue à Dijon serait pour tous les représentants des propriétaires présents la reconnaissance officielle de leur rôle et l'importance accordée à une propriété privée active et en plein développement. Nous devons être très nombreux pour lui prouver notre motivation. Je vous demande à tous de mobiliser vos adhérents, de prévoir dès à présent l'organisation de transports.

Nous devons être plus de 1 000 propriétaires à Dijon.

Je compte sur vous tous comme vous savez compter sur moi pour participer à vos actions.

Jean PERRIN

Pour des informations complémentaires :

contacter : Anne PRONIER

Tél. : 01 44 11 32 54 - e-mail : anne.pronier@unpi.fr

Gestion des inscriptions :

Joëlle BELLANGER

Tél. : 01 44 11 32 55 – e-mail : joelle.bellanger@unpi.fr

*95^{ème} congrès de l'UNPI
vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2005
Palais des Congrès - Dijon
Centre Clémenceau 3, bd de Champagne.*

Les réunions statutaires - Conseil d'administration et Comité fédéral – se tiendront le samedi matin de 9h à 12h au même endroit.

Accueil des congressistes :

Le président Jean Perrin et les responsables de la chambre des propriétaires de Dijon invitent les congressistes à un apéritif dînatoire le jeudi 29 septembre à partir de 18h.

La soirée officielle se déroulera au « Clos de Vougeot », au coeur de la côte bourguignonne, le château est un lieu unique, l'un des principaux attraits touristiques de la région.

Les transports :

Afin de faciliter les déplacements des congressistes, le Palais des congrès étant « légèrement excentré », des transferts en cars sont prévus pour les séances de travail, la soirée officielle et l'excursion congressistes.

*Vous trouverez **en annexe** l'avant-programme du congrès, les bulletins d'inscription et d'hébergement, ainsi que toutes les informations pratiques sur l'organisation du congrès (accueil, déjeuners, excursions, soirée officielle, plan...).*

*Nous vous remercions de retourner vos bulletins d'inscription **avant le 14 juillet 2005**.*

Les services de l'UNPI sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

PJ :  Bulletin d'inscription, bulletin d'hébergement, excursions, avant-programme, [plan de Dijon envoyé sur demande.](#)

Inscriptions & Accueil

➤ Droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription a été fixé à **25 € par congressiste**. Comme les années précédentes et afin de faciliter la venue des permanents et des consultants salariés des chambres, ces derniers seront exemptés de droits d'inscription (*toutefois, les élus consultants doivent régler les droits d'inscription*).

➤ Conditions générales d'inscription

La date limite de retour des bulletins a été fixée au **14 juillet**, compte tenu de la période estivale, nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter ce délai.

Les réservations sont traitées par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Chaque inscription fait l'objet d'une **confirmation par courrier** adressée directement aux congressistes, elle comporte tous les renseignements pratiques et les précisions concernant l'hébergement, les séances de travail, les soirées et les excursions.

➤ Hébergement

L'UNPI a retenu des chambres dans des hôtels situés autour du Palais des Congrès.

Les réservations hôtelières sont effectuées directement par la fédération qui a obtenu des tarifs préférentiels pour les congressistes.

Un acompte de **45 € par chambre** est demandé pour chaque réservation.

➤ Annulation

Les hôtels étant très stricts sur les conditions d'inscription, aucun acompte ne sera remboursé en cas d'annulation effectuée **après le lundi 19 septembre**.

➤ **jeudi 29 septembre : apéritif dînatoire à partir de 18h**

Accueil des congressistes dans les locaux de l'UNPI 21

- Attention

☞ Un **1^{er} accueil** est mis en place le **jeudi 29 septembre à partir de 18 heures** à la **Chambre des propriétaires de DIJON – UNPI 21** (voir localisation sur le plan joint*), à l'occasion d'un **apéritif dînatoire** auquel tous les congressistes sont conviés.

UNPI 21 – 21, bd Carnot à Dijon ☎ : 03-80-66-01-12

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation, à l'aide du bulletin d'inscription joint.

Pour le retour aux hôtels, des taxis seront à la disposition des personnes qui le souhaitent.

☞ Un **2^{ème} accueil** est prévu le **vendredi 30 septembre dès 8h30** au **Palais des Congrès**.

Les dossiers seront remis aux congressistes soit le jeudi soir aux participants à l'accueil de la chambre de Dijon, soit le vendredi matin au Palais des congrès.

Informations pratiques

ITINERAIRES

- ☒ **En provenance de Lyon par A6**
Dijon par A31 : sortir à Dijon sud, après péage suivre Dijon Centre par rocade Est ensuite Dijon nord.

- ☒ **En provenance de Troyes/Nancy/Mulhouse/Dôle/Besançon**
Sortir à Dijon Crimolois, après péage suivre Dijon Nord par rocade Est
Sortir Centre Clémenceau pour Palais des Congrès et hôtels de Dijon
Mercure/ibis Central/ Le Nord/ Tulip'inn Jura / Ibis Arquebuse.
Suivre Toison d'Or / parc aquatique uniquement pour l'Hôtel Holiday Inn.

- ☒ **En provenance de Paris par A6**
Sortir à Pouilly en Auxois, après péage suivre Dijon par A38
Pour l'hôtel Ibis Arquebuse : à droite en entrant à Dijon,
Pour le Palais des Congrès et Hôtel Mercure : suivre Place de la République/palais des Congrès,
Pour les hôtels Ibis Central /Le Nord/ Tulip'inn Jura : suivre Dijon centre,
Pour l'hôtel Holiday Inn : suivre Dijon Nord/ Toison d'Or / Parc aquatique.

- ☒ **Pour vous rendre au siège UNPI 21 – 21 bd Carnot : 03 80 66 01 12**
 - Depuis les hôtels Arquebuse/Le Nord/Tulip'inn le jura/ Ibis central : prendre direction Place de la République, Place du 30 octobre, Bd Carnot
 - Depuis l'hôtel Mercure : direction place du 30 octobre, Bd Carnot
 - Depuis l'hôtel Holiday Inn : direction Palais des congrès, Auditorium, Place du 30 octobre, Bd Carnot.

PARKINGS

Tous les parkings sont situés dans un rayon de 300 mètres de chaque hôtel

- Hôtel Ibis Arquebuse : Parking de l'Hôtel et parking de la gare
- Hôtels Tulip'Inn Le Jura/ Le Nord : Parking de la gare/ parking Darcy/ parking Grangier
- Hôtels Ibis Central : Parking Grangier/ parking Darcy/ parking Dauphine
- Hôtel Mercure : Parking de l'hôtel/ Parking Clémenceau/ Parking Malraux/ Parking du Conservatoire
- Hôtel Holiday Inn : Parking de l'Hôtel et du centre commercial de la Toison d'Or
- Palais des congrès : Parkings Clémenceau / Malraux et Conservatoire.

DEPLACEMENTS

Les six hôtels sont situés autour du Palais des Congrès, toutefois l'UNPI a prévu des transferts en cars pour :

- le Palais des Congrès,
- la soirée officielle,
- l'excursion congressistes du samedi 1^{er} octobre,
- le dîner du samedi.

Nous vous indiquerons dans une prochaine circulaire les points précis de rendez-vous de ces différents transferts.

A la découverte de DIJON

C'est François I^{er} qui, en arrivant à Dijon, se serait exclamé : « *Quelle ville extraordinaire, c'est la ville aux cent clochers !* ».

Dijon, capitale de la Bourgogne, a hérité de son passé prestigieux un extraordinaire patrimoine architectural qui, grâce à une politique de préservation menée depuis plusieurs années, a abouti à la création d'un secteur sauvegardé de près de 97 hectares. Dijon compte de nombreux monuments classés : toits vernissés, maisons à colombages, hôtels particuliers, cathédrales et églises, Palais des Ducs, Musée des Beaux-Arts...

Château du Clos de Vougeot

Vendredi 30 septembre : soirée officielle

Mondialement célèbre comme l'un des fleurons du vignoble bourguignon, le Clos de Vougeot fut constitué, au XII^{ème} siècle, par les moines de Cîteaux. Les terres du Clos de Vougeot, assemblées à partir de dons de riches seigneurs et d'achats réalisés par l'Abbaye, furent ceintes d'un mur qui délimite encore de nos jours cette appellation prestigieuse.

Le Château qui domine le clos était à l'origine un simple "cellier", c'est-à-dire un domaine viticole où travaillaient des frères convers, seuls autorisés à résider hors des murs de l'abbaye, contrairement aux moines de chœur.

La cuverie avec ses immenses pressoirs et le majestueux cellier témoignent de leur labeur. Le cellier cistercien du XII^{ème} siècle où huit piliers de pierre soutiennent une charpente aux poutres de chêne séculaire, était prévu pour abriter 2 000 pièces de vin ; il peut accueillir aujourd'hui près de 600 convives.

Transformé en château à la Renaissance, cet endroit enchanteur est devenu un haut lieu du vin et de la convivialité bourguignonne, grâce à l'oeuvre de la confrérie des Chevaliers du Tastevin.

La soirée sera animée par la « Compagnie des Cadets de Bourgogne »



95^{ème} congrès

DIJON

vendredi 30 septembre

Déroulement du congrès Palais des congrès Centre Clémenceau – 3, bd de Champagne

- 8h30 Accueil des congressistes
- 9h30 Ouverture du congrès :
François Rebsamen, maire de Dijon*
Jean Perrin, président de l'UNPI
- 9h45 **Ateliers**
3 ateliers sont prévus, chacun étant tenu 2 fois afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer
- 12h Apéritif cocktail offert par le Maire de Dijon
- 13h Déjeuner
- 14h30 **Séance officielle**
Compte rendu des travaux de la matinée
Table ronde avec des personnalités politiques et professionnelles
- 16h30 **Clôture : Jean Perrin, président de l'UNPI**
Marc-Philippe Daubresse, *ministre délégué au Logement et à la Ville*
Le Président de la République ou le président de l'UMP* (*sous réserve d'accord*)
- 17h30 Réception au Conseil Général + Apéritif *
uniquement pour les délégués CSPC. (**sous réserve d'accord*)
- 19h Transfert en car des participants depuis chaque hôtel à la soirée officielle au Château du Clos de Vougeot.
- 20h/
00h Soirée officielle au « Clos de Vougeot ».

samedi 1er octobre

Réunions statutaires

- 8h Accueil au Palais des Congrès de Dijon
- 9h Conseil d'administration
- 10h Comité fédéral
- 12h Départ de l'Excursion congressistes du Palais des Congrès.

vendredi 30 septembre

Soirée officielle - **« Château du Clos de Vougeot »**

- 19h Transfert des participants, depuis les hôtels, au Clos de Vougeot.
- 19h30 Arrivée au Château & Apéritif dans la cour d'honneur.
- 20h Dîner animé par les Cadets de Bourgogne *dans le vaste cellier où huit piliers de pierre soutiennent une charpente de poutres en chêne séculaire.*
- 0h Retour aux hôtels en cars.

Un lieu unique

Dès le XII^e siècle, les moines de Cîteaux cultivaient la vigne, sélectionnant les plants, et améliorant sans cesse les méthodes de taille et de culture. Il leur fallut construire les bâtiments d'exploitation qu'exigeait leur vaste domaine. Ce furent d'abord la cuverie avec ses quatre pressoirs monumentaux et le cellier à demi enterré. En 1551, Dom Loisier, 48^{ème} Abbé de Cîteaux décide d'ajouter aux bâtiments d'exploitation une maison de plaisance, véritable château dans les vignes, dont la splendeur s'harmonise à la sobriété des bâtiments primitifs. Depuis 1949, le Château du Clos de Vougeot est classé **monument historique**.



Dans la grande tradition

Créée en 1934, la **Confrérie des Chevaliers du Tastevin** célèbre la Bourgogne, sa gastronomie et ses grands vins, dans une tradition d'accueil, de chaleur humaine et de générosité, fidèle au message de la civilisation bourguignonne, celle de Cluny et de Cîteaux, celle des Grands Ducs d'Occident et du siècle de la Toison d'Or. Ambassadeur de la Bourgogne aux quatre coins du monde, la Confrérie des Chevaliers du Tastevin offre aussi à la France sa plus belle "table d'hôtes", le Château du Clos de Vougeot, son Chef d'Ordre.

vendredi 30 septembre

Excursion accompagnants **« Le cœur historique de Dijon »**

9h15 Rendez-vous **Place Darcy devant l'Office du Tourisme**
(Transfert en cars depuis les hôtels pour les personnes qui le souhaitent).

9h30 - 12h30 Découverte de la Ville,
Promenade à pied au cœur de la vieille ville historique, les rues médiévales, le quartier du Parlement et quelques hôtels particuliers. Visite des salles historiques du Palais des Ducs et du Musée des Beaux Arts.

Palais des Ducs de Bourgogne : Visite extérieure du Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne, de l'ancienne place Royale.

Le Palais des Ducs, aujourd'hui Hôtel de Ville, est une importante demeure vue du côté Place Royale, sa majestueuse façade, visible côté square des Ducs (ancien jardin d'agrément de Marguerite de Flandres, épouse de Philippe le Hardi).

La Place Royale, (aujourd'hui Place de la Libération), fut conçue et réalisée dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. Son ensemble architectural est composé d'une succession d'arcades disposées en hémicycle et devait servir d'écrin à la statue équestre de Louis XIV (plus important projet d'urbanisme de cette époque).

Eglise Notre Dame : Eglise paroissiale édifiée au cœur d'une cité médiévale au début du XIII^{ème} siècle, considérée comme un chef d'oeuvre de l'art gothique bourguignon.

Cathédrale Saint Bénigne : Edifice très sobre, avec une façade harmonieuse à deux tours, toiture en tuiles vernissées, l'ensemble est doté de contreforts énormes et surabondants qui témoignent du terrain instable. La première basilique date de 535, elle devint église paroissiale en 1793 et cathédrale métropolitaine en 2003.

Hôtels particuliers : Hôtel de Vogüé et Hôtel Chambellan.

Visite extérieure de l'Hôtel de Vogüé, édifié vers 1614 par Etienne de Bouhier, conseiller du Parlement. C'est l'un des plus précieux hôtel parlementaire bâti au XVII^{ème} siècle, de conception classique avec un majestueux porche d'entrée. Il abrite aujourd'hui le Service d'Architecture.

Visite extérieure de l'Hôtel Chambellan. Cet hôtel est un joyau de l'architecture gothique flamboyante de Dijon, avec une remarquable galère en bois sculptée et son escalier à vis, siège actuel de l'Office du Tourisme de Dijon.

12h30 Retour à l'Office de Tourisme Place Darcy et **déjeuner dans le centre ville.**

14h00 Temps libre pour flâner (découverte de la gastronomie bourguignonne...)
☞ Les accompagnants qui le souhaitent peuvent se rendre au Palais des congrès pour assister aux travaux.

samedi 1^{er} octobre

Excursion congressistes **« Découverte de Beaune, capitale des vins de Bourgogne »**

- 12h Transfert en car du Palais des Congrès jusqu'à Beaune.
- 13h Arrivée à Beaune et déjeuner au « **Bastion des Hospices de Beaune** ».
- 14h30 Visite des **Hospices Civils de Beaune** : un rare témoignage de l'architecture civil du Moyen Age avec ses toits en tuiles émaillées multicolores dessinant d'extraordinaires figures géométriques. Construit par Nicolas Rolin sous Louis XI en 1443 pour y créer un hôpital. Ainsi naquit l'**Hôtel Dieu** qui attire près de 400 000 visiteurs par an. De la même façon, le domaine viticole génère une activité importante. La vente aux enchères de ses produits est un événement annuel incontournable de la vie des Hospices et de toute la Bourgogne viticole. Elle constitue une œuvre de charité fidèle à l'esprit de Nicolas Rolin et de Guigone de Salins, dont les revenus sont affectés à la politique d'investissement des services de soins et du patrimoine.
- Les Hospices de Beaune sont une institution originale grâce à la diversité de ses activités, son histoire locale et le maintien de sa vocation initiale. Pour ces raisons, l'intérêt mondial de ce patrimoine est reconnu.**
- 16h **Visite des Caves Patriarches** : Fondée en 1780 par Jean Baptiste PATRIARCHE dans le cadre magnifique de l'ancien couvent des Visitandines (XVII^{ème} siècle), la maison Patriarche Père et Fils peut s'enorgueillir de posséder aujourd'hui, les plus grandes caves de Bourgogne, extraordinaire panorama architectural du XIII^{ème} au XX^{ème} siècle, où dans un véritable labyrinthe de galeries voûtées, vieillissent des millions de bouteilles de grands vins de Bourgogne.
- 18h **Retour à Dijon** - transfert en cars.

Soirée conviviale

samedi 1^{er} octobre

- 19h Rendez-vous Place Darcy, devant l'Office du Tourisme, pour un transfert en cars à **Epagny (à 10 minutes de Dijon)**, **dîner convivial** dans une auberge de campagne : "**Le Clos des Combottes**".
- 23h Transfert à Dijon en cars.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'UNPI 11 quai Anatole France 75007 Paris Tél : 01 44 11 32 42 – Fax : 01 45 56 03 17
avant le 14 juillet 2005

1 bulletin par congressiste

Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		PARTICIPANT	
Prénom :		NOM :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
☎ :		Portable :	Fax :
E-mail :			
Congressiste <input type="checkbox"/>	Intervenant <input type="checkbox"/>	Invité <input type="checkbox"/>	
CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE :			
Fonction :			
Adhérent(e) <input type="checkbox"/>	Elu(e) de la CSPC <input type="checkbox"/>	Permanent(e) de la CSPC <input type="checkbox"/>	
ACCOMPAGNANT (ne participant pas aux travaux du congrès)			
Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Prénom : NOM :	
		Prix unitaire TTC	Nombre de personnes
			TOTAL
DROITS D'INSCRIPTION			
Inscription		25 €	1 €
PRESTATIONS			
Apéritif dînatoire UNPI 21 : jeudi 29 septembre <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Offert	
Déjeuner de travail : vendredi 30 septembre au Palais des Congrès de DIJON		30 €	€
Soirée officielle : vendredi 30 septembre Château du Clos de Vougeot		85 €	€
Dîner convivial : samedi 1er octobre		35 €	
EXCURSIONS			
Excursion Accompagnants vendredi 30 septembre : « Le cœur historique de Dijon »		35 €	€
Excursion Congressistes samedi 1er octobre : « A la découverte de Beaune »		75 €	€
RESERVATION HOTELIERE			
Acompte hôtel		45 €	€
MONTANT TOTAL (chèque à l'ordre de l'UNPI)			€

Fichet SNCF (20 % de réduction sur un billet A/R) : Oui Non

Date :

Signature :

BULLETIN D'HEBERGEMENT

A retourner à l'UNPI - 11 quai Anatole France 75007 Paris

Tél : 01 44 11 32 42 – Fax : 01 45 56 03 17

avant le 14 juillet 2005

Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		PARTICIPANT	
Prénom :		NOM :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Fax :	
E-mail :			
CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE :			
ACCOMPAGNANT (ne participe pas aux travaux du congrès)			
Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Prénom : NOM :	

	HOTELS	
	single	double
Hôtel IBIS Central ** 3, place Grangier - Dijon Tél : 03 80 30 44 00 - Fax : 03 80 30 77 12 <i>Parking public payant à proximité</i>	Tarif : 68 € <i>Petit déjeuner : 7,60 €</i>	Tarif : 77 € <i>Petit déjeuner : 7,60 €</i>
Hôtel IBIS Arquebuse ** 15 A, avenue Albert 1er - Dijon Tél : 03 80 43 01 12 - Fax : 03 80 41 69 48 <i>Parking gratuit</i>	Tarif : 65 € <i>Petit déjeuner : 6,80 €</i>	Tarif : 65 € <i>Petit déjeuner : 6,80 €</i>
Hôtel MERCURE Clémenceau *** 22, bd de la Marne - Dijon Tél : 03 80 72 31 13 - Fax : 03 80 73 61 45 <i>Parking privé gratuit</i>	Tarif : 102 € <i>Petit déjeuner : 12 €</i>	Tarif : 116 € <i>Petit déjeuner : 12 €</i>
Quality Hôtel du Nord *** Place Darcy - Dijon Tél : 03 80 50 80 50 - Fax : 03 80 50 80 01 <i>Parking public en face de l'hôtel</i>	Tarif : 90 € <i>Petit déjeuner : 10 €</i>	Tarif : 100 € <i>Petit déjeuner : 10 €</i>
Tulip Inn Dijon « Le Jura » *** 14, avenue Foch - Dijon Tél : 03 80 41 61 12- Fax : 03 80 41 51 13 <i>Parking privé</i>	Tarif : 147 € <i>Petit déjeuner : 11 €</i>	Tarif : 147 € <i>Petit déjeuner : 11 €</i>
« Holiday Inn » *** Parc de la Toison d'Or 1, place Mairie de Bourgogne - Dijon Tél : 03 80 60 46 00- Fax : 03 80 72 32 72 <i>Parking privé gratuit – Hôtel excentré</i>	Tarif : 80 € <i>Petit déjeuner inclus</i>	Tarif : 80€ <i>Petit déjeuner inclus</i>

CHOIX D'HEBERGEMENT				
Choix	Catégorie d'hôtels	Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de nuits
N° 1				
N° 2				
N° 3				
Souhaits particuliers :				

Date : Signature: